

# Pétition

## JUSTICE POUR LES ANIMAUX

Les présents pétitionnaires demandent au Gouvernement français la mise en place d'une réelle politique pénale pour la répression des atteintes commises à l'encontre des animaux, afin de garantir l'application effective de la législation.

### Ils demandent :

- Nomination, au sein de chaque parquet général, d'un magistrat formé à la problématique de la protection animale, chargé du suivi du contentieux et des relations avec les associations de protection animale.

- Réexamen par le parquet général des plaintes classées sans suite par les procureurs, lorsqu'il s'agit de maltraitance, d'actes de cruauté avérés ou de la violation de la réglementation sur le bien-être animal.

- Arrêt de la pratique consistant, pour certains commissariats et brigades de gendarmerie, à refuser les dépôts de plaintes. Les citoyens ne doivent plus s'entendre dire que leur démarche est inutile, ou qu'elle est ridicule parce qu'il ne s'agit "que d'un animal".

- Jugements plus sévères et sanctions effectives, proportionnées et dissuasives pour les actes de maltraitance et de cruauté envers les animaux ou la violation de la réglementation sur le bien-être animal, en application des textes en vigueur.

Noms et prénoms	Adresses	Signatures

A compléter et à envoyer à :  
Association Stéphane Lamart BP 154 - 94208 IVRY SUR SEINE cedex

Renseignements au 01 44 75 00 47 du lundi au vendredi de 14 à 19 heures.

Liste des associations partenaires disponible sur le site :  
<http://justice-pour-les-animaux.org/>

**Pour la défense des droits des animaux**

